



VALOREM
opérateur en énergies vertes

Réunion publique du projet photovoltaïque de Bouquet et Seynes

Lionel DE ROBIANO DE SAFFRAN
Président de la société APER

Bertrand MALJOURNAL - VALOREM
Responsable de l'agence d'Aix en Provence



Novembre 2020



VALOREM
opérateur en énergies vertes



Le contexte des énergies renouvelables français

Le groupe VALOREM

L'énergie solaire photovoltaïque au sol

Le projet de Bouquet et Seynes

Les retombées économiques

Philosophie de développement

Prochaines étapes



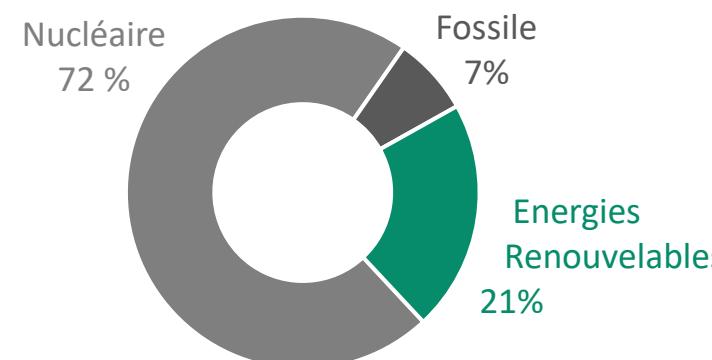
VALOREM
opérateur en énergies vertes



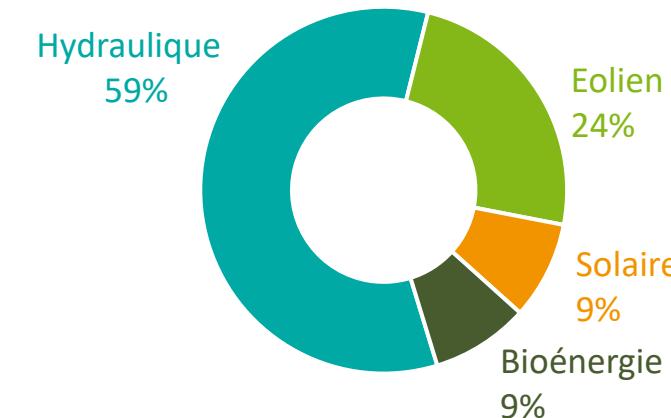
LE MIX ENERGETIQUE FRANCAIS

ETAT DES LIEUX ET OBJECTIFS

Répartition de la production du parc électrique français en 2018



Répartition de la production du parc électrique renouvelable français en 2018



23%

C'est la consommation d'électricité couverte par la production renouvelable en France en 2018.
18,5% en 2017.

OBJECTIFS DE LA REGION OCCITANIE – REGION A ENERGIE POSITIVE EN 2050

Multiplier la production d'ENR par 2,6 en 2040 et 3 en 2050

Effort de production pour le photovoltaïque :
(2 088 MW installés au 30/06/2020)

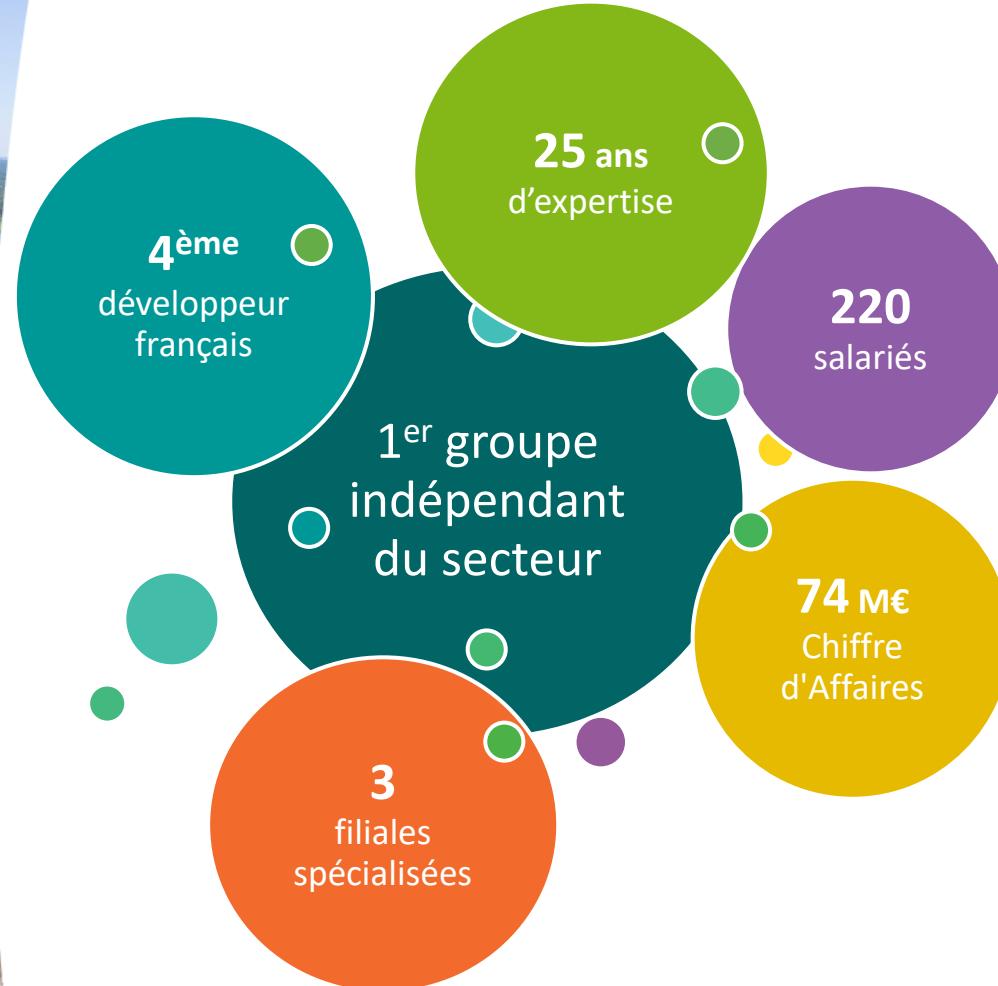
6300 MW en 2030 **15 000 MW en 2050**

Source : SRADDET Occitanie



VALOREM
opérateur en énergies vertes

EOLIEN
PHOTOVOLTAÏQUE
HYDROELECTRICITE
MARINE SOLUTIONS



LE GROUPE VALOREM

UN OPERATEUR PIONNIER EN ENERGIES VERTES

Fondée en 1994, VALOREM est une des sociétés pionnières dans l'émergence du développement des EnR en France.

VALOREM est un des derniers bureaux d'études producteurs EnR encore indépendant.

3 filiales spécialisées

Le Groupe VALOREM maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeurs et accompagne les collectivités et ses partenaires à tous les stades du projet.



VALOREM

Développement de projet



VALREA

Transport, Construction & Logistique



VALEMO

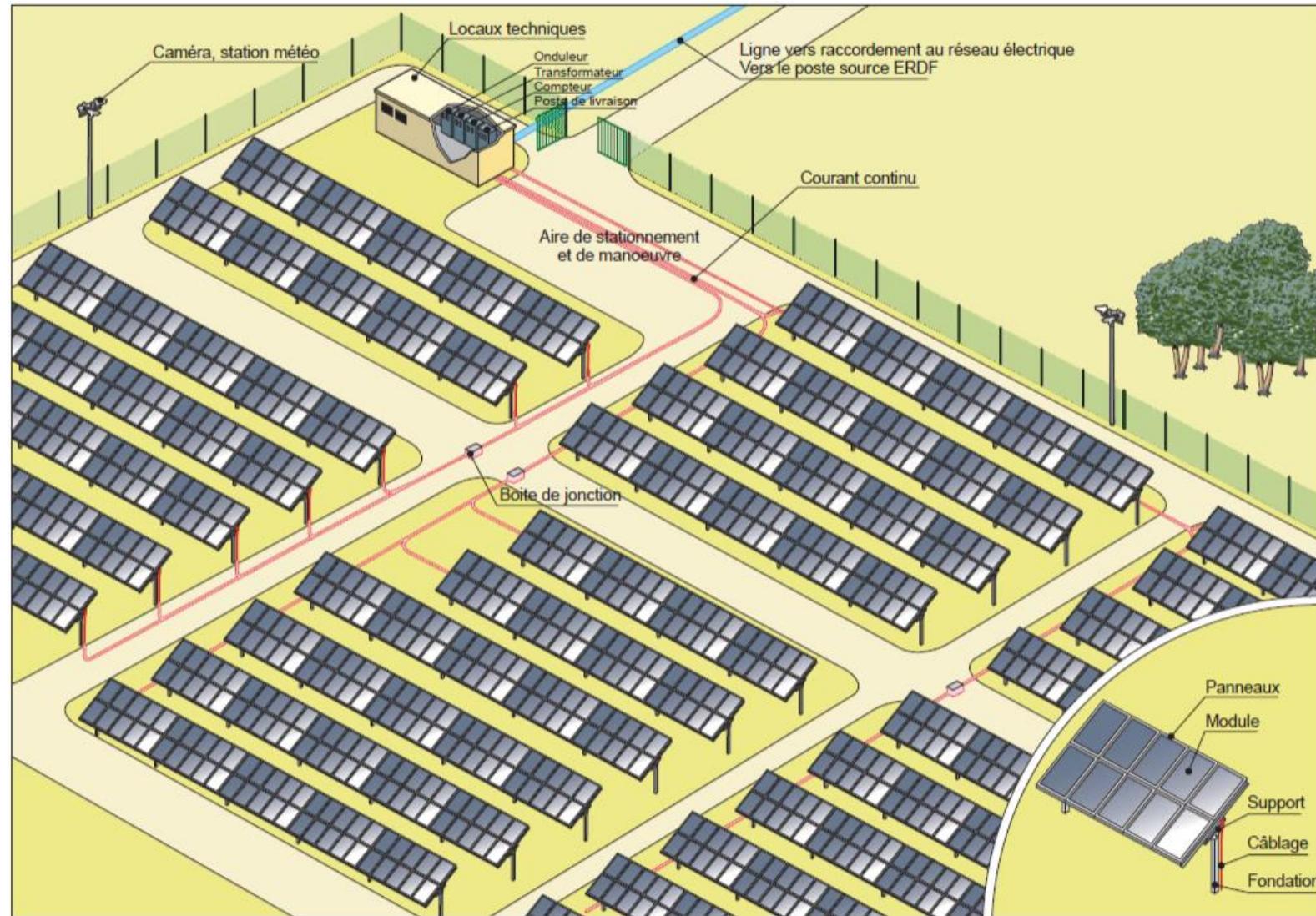
Exploitation & Maintenance

L'ENERGIE SOLAIRE

SCHEMA TYPE D'UNE INSTALLATION



VALOREM
opérateur en énergies vertes





VALOREM
opérateur en énergies vertes



L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE

LES ANCRAGES ET LES STRUCTURES



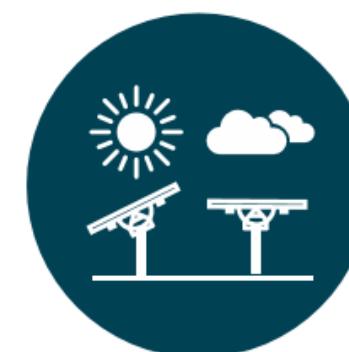
Pieux battus



Pieux vissés



Structure fixe



Structure mobile (tracker)



VALOREM
opérateur en énergies vertes



L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE

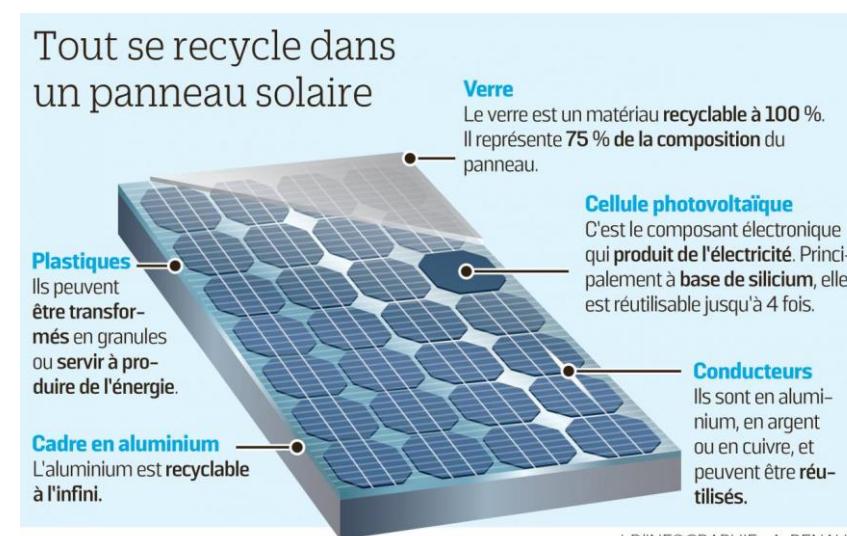
LE DEMANTELEMENT

En fin d'exploitation :

- ✓ Toutes les installations sont entièrement démantelées
- ✓ Le terrain d'implantation remis en état et rendu à son usage d'origine
- ✓ Tri et recyclage de la très grande majorité des équipements

=>Mise en place d'une **garantie de démantèlement de 10 000 €/MWc** par VALOREM :

- Non obligatoire et non définie légalement
- Versement sur un compte bloqué à la Caisse des Dépôts et des Consignations dès les premières années de Mise en Service Industrielle
- Somme pouvant être bloquée par le Préfet en cas de faillite de VALOREM





L'ENERGIE SOLAIRE

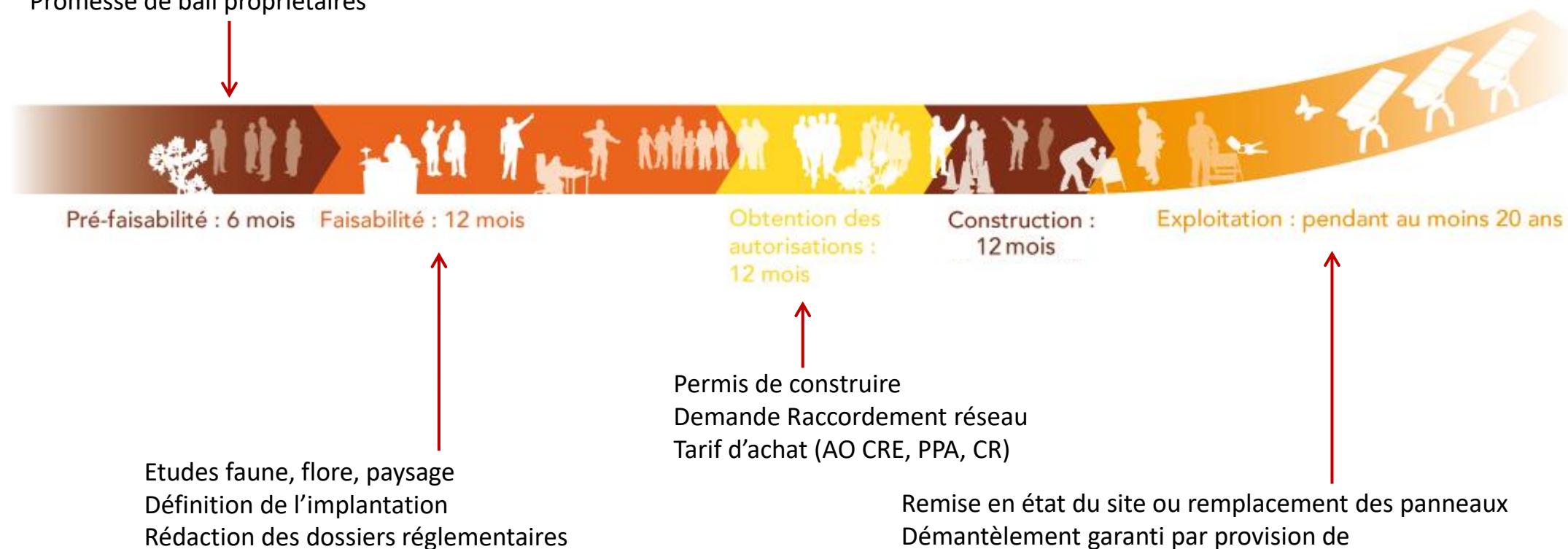
LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT D'UN PROJET D'ENR

Cartographies

Consultations Services de l'Etat et gestionnaires de réseaux

Délibération du conseil municipal

Promesse de bail propriétaires



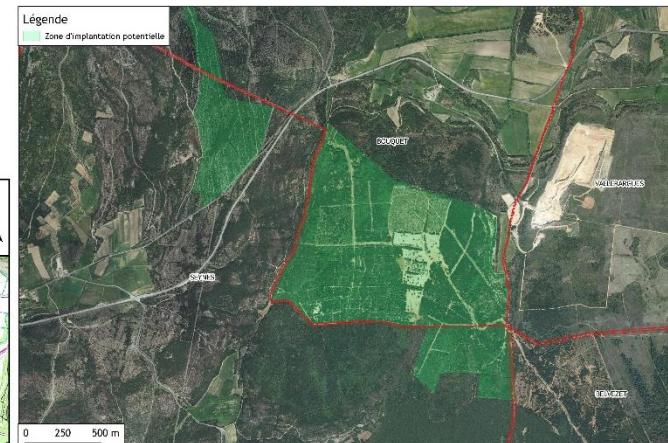
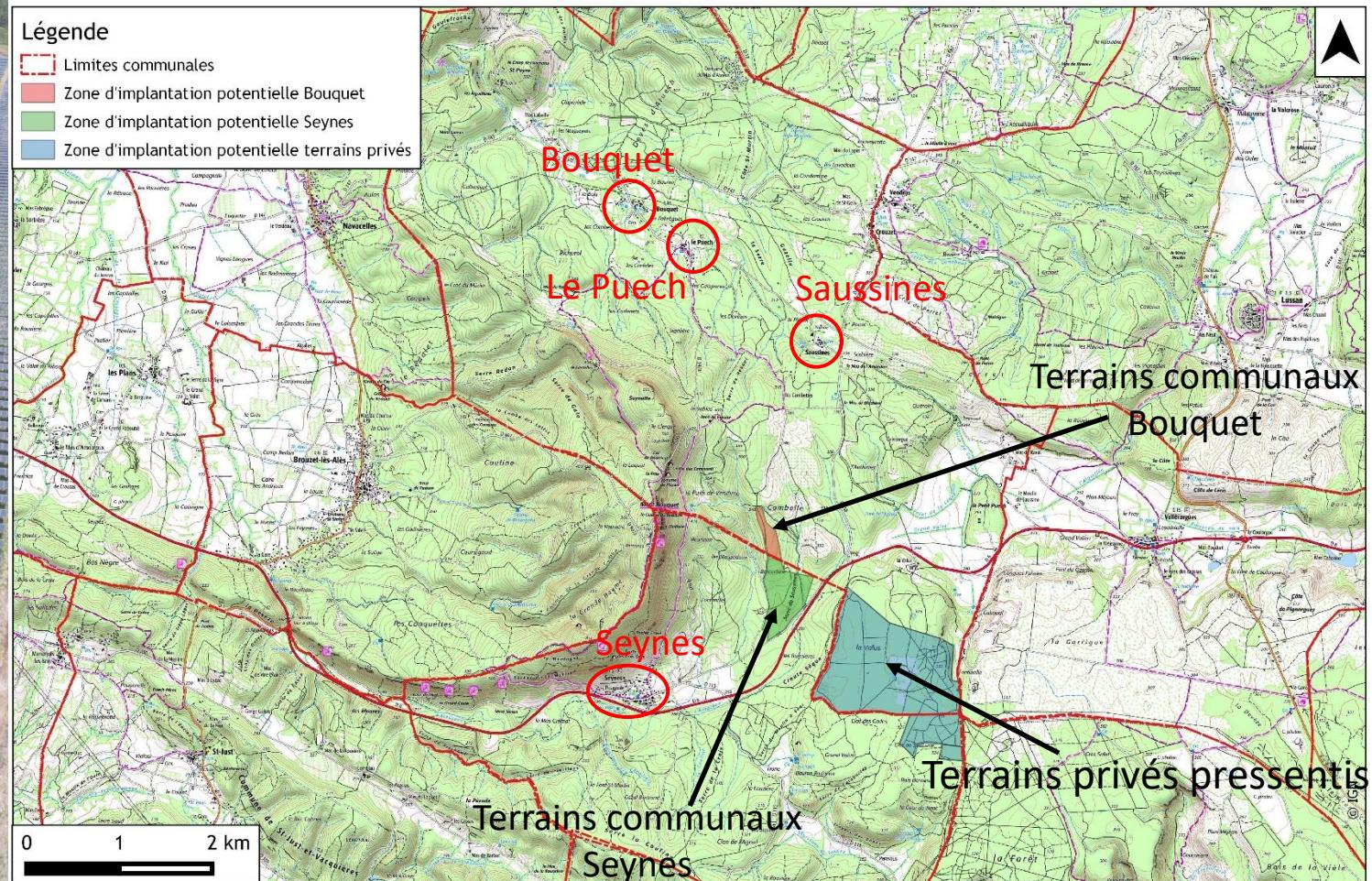


VALOREM
opérateur en énergies vertes

LE PROJET

LOCALISATION GLOBALE

Possibilité d'un projet de 100 à 150 MWc, soit une production 140 à 210 GWh/an (consommation d'environ 130 000 à 200 000 personnes, hors chauffage)



La zone d'implantation potentielle a dans un premier temps été déterminée en fonction du foncier disponible (communal et privé), et de la topographie (pentes plutôt orientées sud et inclinées de moins de 12 %).

La surface potentielle représente environ 200 ha, dont 35 ha de terrains communaux (7 ha sur Bouquet et 28 ha sur Seynes).

Les études environnementales et techniques vont être lancées et permettront de définir la surface utilisable pour le projet.



VALOREM
opérateur en énergies vertes



LE PROJET

PHILOSOPHIE DU PROJET

Pourquoi un projet d'une telle ampleur ?

Il s'agit d'un projet d'aménagement du territoire, qui doit profiter aux communes et à ses habitants.

L'objectif du projet est de produire de l'électricité locale, verte, et au coût le plus faible pour les futurs consommateurs.

Ainsi, un projet de taille importante permet d'optimiser les coûts d'investissement et de fonctionnement, et donc de pouvoir produire une électricité à un prix très compétitif, sans avoir besoin de passer par les appels d'offres de l'Etat. L'électricité injectée sur le réseau EDF sera vendue directement à un consommateur privé via un contrat longue durée.

Une partie de l'électricité produite pourra également être consommée localement par la population grâce à nos partenariats avec des fournisseurs d'électricité verte.

La totalité de la surface ne sera pas occupée par le projet. Les études environnementales et techniques permettront de déterminer la zone la plus adéquate, avec le moins d'impact possible.

Pourquoi associer des terrains privés et communaux ?

Les surfaces communales éligibles pour le photovoltaïque n'étant pas assez importantes (notamment en raison de la topographie), des surfaces privées ont été associées au projet.



VALOREM
opérateur en énergies vertes



LE PROJET

ENJEUX ET CONTRAINTES

Enjeu ou contrainte	Niveau d'enjeu	Commentaire
Topographie	FAIBLE A MOYEN	Parcelles communales : pente vers le sud (12% maxi) Parcelles privées : terrains relativement plats
Enjeux écologiques	MOYEN	Projet situé au sein de plusieurs zonages environnementaux (NATURA 2000, ZNIEFF notamment), mais sans contraintes réglementaires Des inventaires écologiques seront menés sur environ 400 ha (200 ha du site ainsi qu'une zone tampon)
Urbanisme	FAIBLE	Parcelles en zone N des PLU : modification du zonage à prévoir en zone Npv (zone dédiée au photovoltaïque)
Paysage	MOYEN A FORT	Proximité immédiate du Mont Bouquet (site inscrit)
Raccordement électrique	MOYEN A FORT	Proximité d'une ligne HTB (nécessité de créer un poste privé) Poste source de Viradel à 9 km



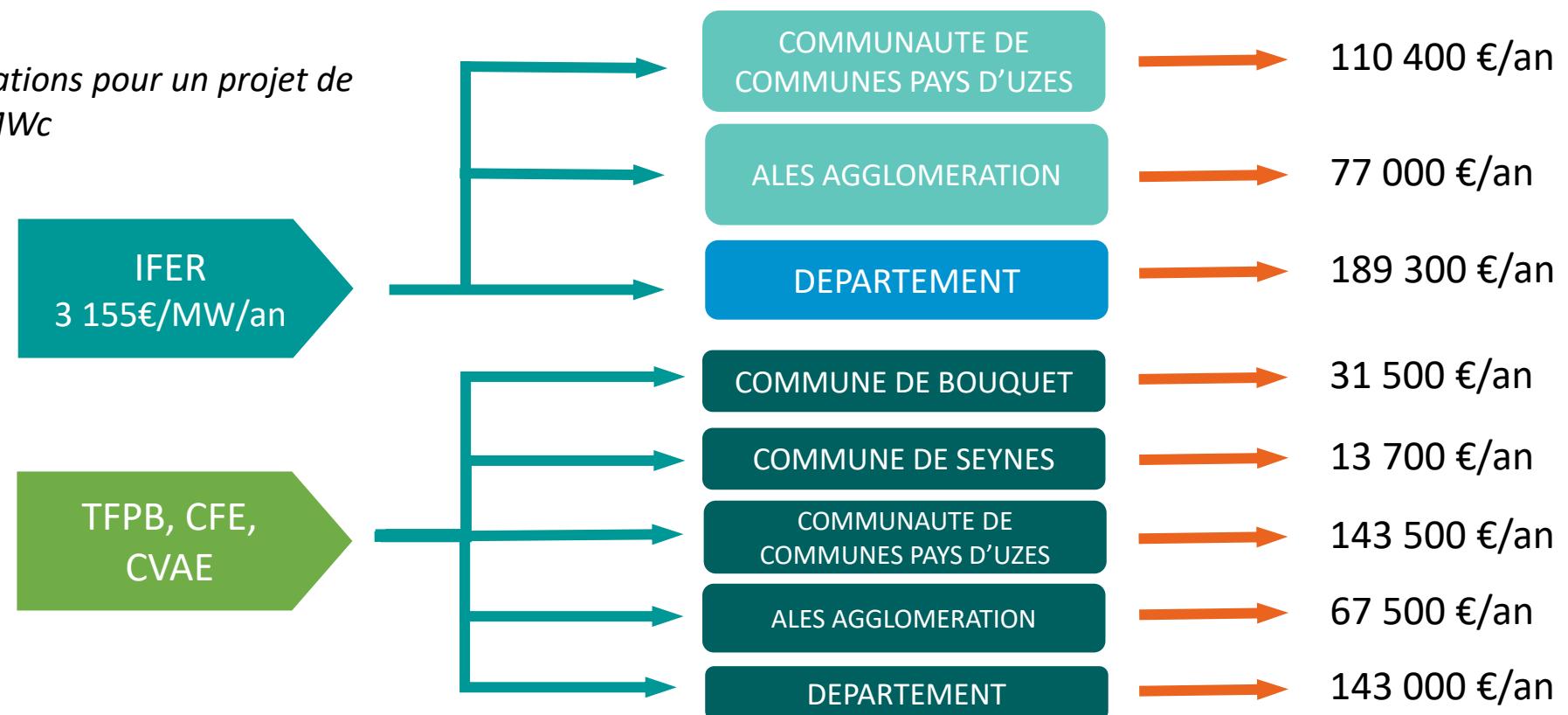
LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

LA FISCALITÉ

La fiscalité pour le photovoltaïque

Comme toute activité économique implantée sur un territoire, le photovoltaïque au sol génère de la fiscalité locale, sous formes de taxes et d'impôts, payée par la société de projet

*Estimations pour un projet de
120 MWc*





VALOREM
opérateur en énergies vertes



PROPRIETAIRES &
EXPLOITANTS



LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LES PROPRIÉTAIRES

La Promesse De Bail : Etudes, instruction, éventuels recours

- Durée de la Promesse de Bail : 4 ans renouvelable pour 2 ans supplémentaires
- Engagement bi ou tripartite préalable à la suite du projet
- Description des droits des signataires, jusqu'à la signature du bail, et pendant la durée du bail
- Conditions de remise en état du site après exploitation

Le bail : Construction et Exploitation

- Durée du Bail : 40 ans minimum reconductible 4 x 5 ans
- Démantèlement garanti au terme du bail (garanti par provision de 10 000 €/MWc)

Le loyer : durée de vie du projet

- Versé à partir de l'ouverture du chantier
- 5 500 € / ha utilisé / an, soit une estimation de :
 - $5\ 500 \times 7 = 38\ 500$ € / an pour Bouquet
 - $5\ 500 \times 28 = 154\ 000$ € / an pour Seynes



VALOREM
opérateur en énergies vertes



LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

SYNTHESE

Taxes	Bouquet	Seynes
Taxe d'aménagement (payée 1 seule fois)	154 000 €	77 000 €
Taxe foncière, CFE, CVAE	31 500 € / an	13 700 € / an
Loyer	38 500 € / an	154 000 € / an
TOTAL ANNUEL	70 000 €	167 700 €



VALOREM
opérateur en énergies vertes



PHILOSOPHIE DE DEVELOPPEMENT

PERMETTRE AU TERRITOIRE D'INVESTIR DANS LES PROJETS

DES RETOMBÉES DIRECTES POUR LES RIVERAINS

En devenant prêteurs pour le financement du projet, les riverains du projet peuvent placer leur épargne en prêt via des plateformes spécialisées et certifiées.

Leur prêt leur est remboursé en quelques années avec des intérêts bonifiés en fonction de leur proximité avec le parc.



VALOREM : UN ACTEUR HISTORIQUE

8,8 M€

Récolté depuis 2015

Depuis 2015, 3.000 personnes ont mobilisé leur épargne au service de la transition énergétique sur 38 opérations de financement lancées par VALOREM.

Au 5 septembre 2019, 3,25 millions d'euros de capital ont été remboursés et 429.000 € d'intérêts ont été servis. Toutes les échéances ont été honorées conformément aux engagements contractuels de VALOREM.

En 2018, VALOREM a récolté près de 5 millions d'euros sur l'année, soit 12% de l'ensemble des investissements citoyens et devient 1^{er} opérateur de financement citoyen.



VALOREM
opérateur en énergies vertes



PHILOSOPHIE DE DEVELOPPEMENT

FAIRE COHABITER EMPLOIS ET ENERGIES RENOUVELABLES

Prestataires locaux

- Préférence locale des prestataires de chantier
- Bureaux d'Etudes
- Association avec d'autres entreprises françaises

Clause d'insertion

Engagement des sous-traitants de VALOREM à réserver un quota d'heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi.

Une première pour un producteur d'énergie verte



Offre d'électricité 100% renouvelable pour les riverains

Planète OUI, fournisseur français d'électricité 100% verte, et VALOREM, opérateur en énergies vertes, signent un partenariat pilote pour une offre de fourniture d'électricité locale et innovante

- Une offre d'électricité à un tarif préférentiel : 10% moins chère sur la consommation par rapport au tarif réglementé



VALOREM
opérateur en énergies vertes



designed by freepik.com



PHILOSOPHIE DE DEVELOPPEMENT

INFORMATION ET CONCERTATION



Sommaire

- VALOREM, un pionnier de l'éolien ... p 1
- Comment fonctionne une éolienne ? ... p 1
- La zone d'étude p 2
- Les 5 phases du projet p 2
- Les études en cours p 3-4
- La politique régionale des EnR p 4

En lien étroit avec les élus, notre société VALOREM étudie la possibilité d'implanter des éoliennes à Boissezon.

Cette première lettre d'information vous présente VALOREM et les grandes lignes de ce projet.

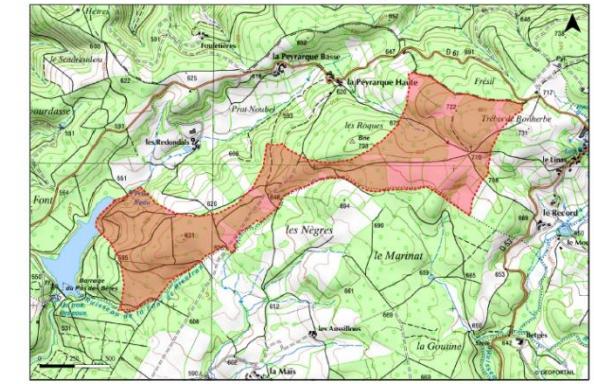
Mairie de Boissezon - Tél. 05 63 50 52 59
commune.boissezon@wanadoo.fr
www.boissezon.fr



La zone d'étude

La zone d'implantation potentielle a été définie en fonction de critères propres à l'installation d'éoliennes :

- Un éloignement d'au moins 500 m. des habitations, comme la réglementation française l'impose,
- Une bonne exposition au vent dominant,
- Un raccordement au réseau électrique possible
- Aucune contrainte majeure liée à l'environnement ou la réglementation.



Zone d'implantation Potentielle

Informer et échanger avec les habitants

- Lettres d'information diffusée en boîtes aux lettres
- Blog dédié au projet
- Affiches exposées en mairie
- Mise en place d'un registre en mairie tout au long du projet
- Réunions publiques
- Permanences d'information lors d'événements locaux
- Intervention auprès des écoles



VALOREM
opérateur en énergies vertes



LES PROCHAINES ETAPES

- Nov 2020 : Délibération du conseil municipal et signature des promesses de bail
- Dec 2020 : Lancement des études environnementales
- Fin 2021 : Dépôt du permis de construire
- Fin 2022 : Obtention du permis de construire
- 2023-2024 : Construction du parc (8-10 mois de travaux)
- 2024 : Mise en service